

Mail du 9 mars 2021

**Objet : Dépistage salivaire - Population cible**

Madame, Monsieur,

Les sollicitations de dépistage salivaire sont de plus en plus nombreuses par la population et les médecins généralistes.

Une attention particulière vous est demandée **afin que soient respectées les recommandations relatives au dépistage salivaire** :

➤ de la HAS :

[https://www.has-sante.fr/jcms/p\\_3237053/fr/tests-rt-pcr-salivaires-la-has-etend-leur-utilisation-et-definit-les-modalites-pratiques-de-realisation](https://www.has-sante.fr/jcms/p_3237053/fr/tests-rt-pcr-salivaires-la-has-etend-leur-utilisation-et-definit-les-modalites-pratiques-de-realisation)

et

➤ de la Société française de microbiologie (SFM) :

<https://www.sfm-microbiologie.org/wp-content/uploads/2021/02/Avis-SFM-salive-SARS-CoV-2-V2--MAJ-fev-2021--def-21022021.pdf>

Le test RT-PCR nasopharyngé possède aujourd'hui les meilleures performances cliniques. Il reste la référence **chez les patients symptomatiques**.

Le prélèvement salivaire est indiqué en première intention dans le cadre d'un dépistage itératif ciblé à large échelle sur **population fermée** (écoles, collèges, lycées, universités ou personnels d'établissement de santé ou d'Ehpad ...).

La HAS est favorable aux tests salivaires et à leur remboursement, pour les personnes symptomatiques ou les personnes contact pour lesquelles **le prélèvement naso-pharyngé est difficile voire impossible**.

Bien cordialement,

La Cellule Régionale d'Appui et de Pilotage Sanitaire (CRAPS)

● ● **Agence Régionale de Santé Nouvelle-Aquitaine**

05.57.01.47.91

[ars33-crise@ars.sante.fr](mailto:ars33-crise@ars.sante.fr)